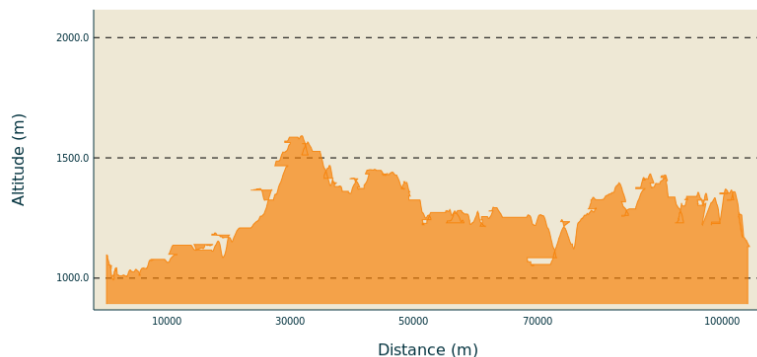


# Le Partage des Eaux

Ardèche des Sources et Volcans

## Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

## Infos pratiques

Pratique : Itinérance

Durée : 5 jours

Longueur : 104.1 km

Difficulté : Moyen

Type : Traversée

Thèmes : Art contemporain, Géologie, Patrimoine historique et religieux, Sommet et points de vue

## Itinéraire

**Départ :** Mont Chiniac, Saint-Agrève

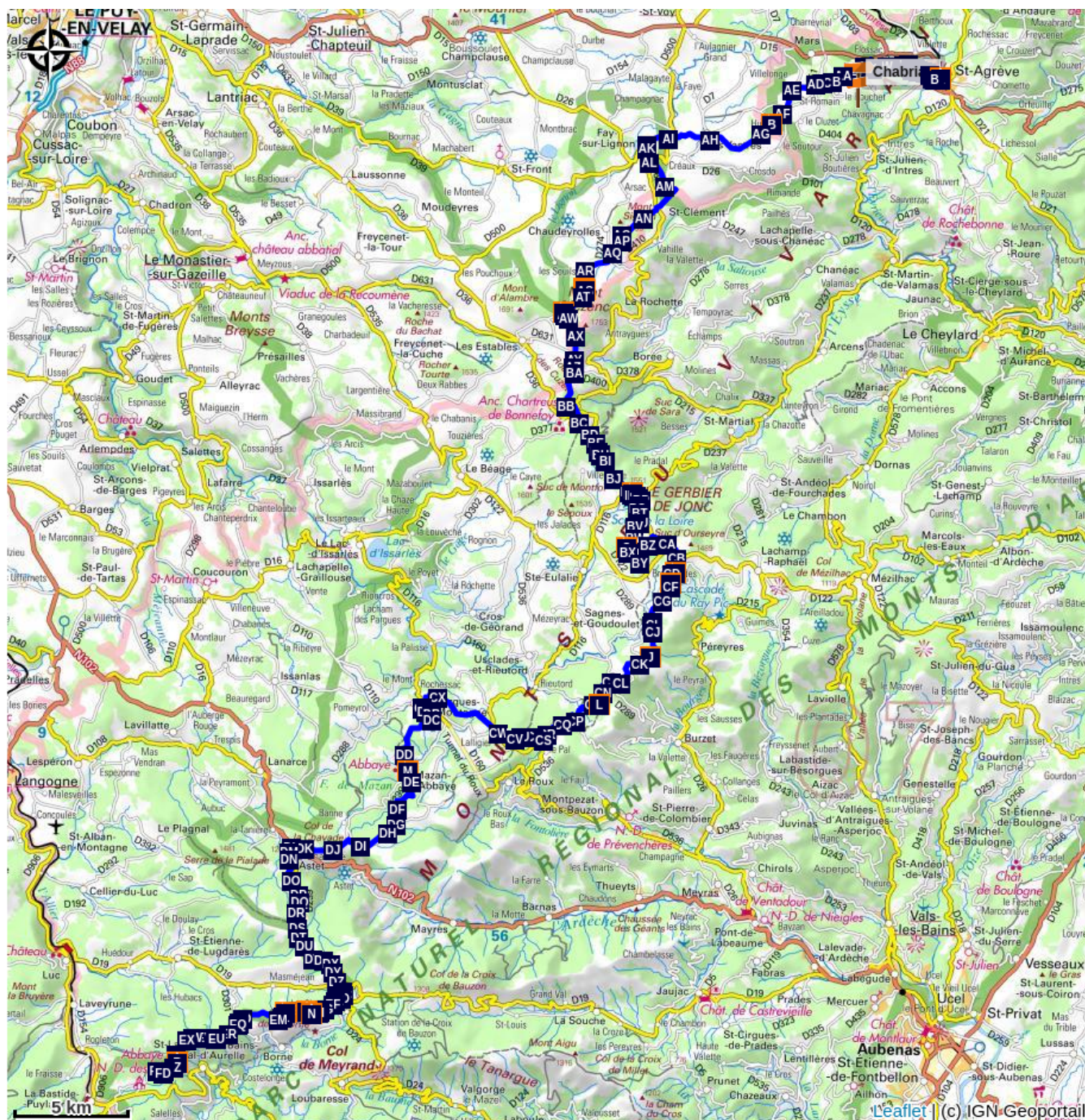
**Arrivée :** Abbaye de Notre-Dame des Neiges, Saint-Laurent-les-Bains

**Balisage :** GR GRP PR Piste équestre VTT Circuit local

Communes : 1. ASTET 2. BOREE 3. BORNE 4. BURZET 5. CHAUDEYROLLES 6. FAY-SUR-LIGNON 7. LE BEAGE 8. LE ROUX 9. LES ESTABLES 10. LES VASTRES 11. Laveyrune 12. MARS 13. MAZAN-L'ABBAYE 14. MONTPEZAT-SOUS-BAUZON 15. SAGNES-ET-GOUDOULET 16. SAINT-AGREVE 17. SAINT-ANDEOL-DE-FOURCHADES 18. SAINT-CIRGUES-EN-MONTAGNE 19. SAINT-CLEMENT 20. SAINT-FRONT 21. SAINT-LAURENT-LES-BAINS 22. SAINT-MARTIAL 23. SAINTE-EULALIE 24. Saint-Etienne-de-Lugdares

### Étapes :

1. Partage des eaux (Etape 1) : de St Agrève à Fay-sur-Lignon  
17.5 km / 348 m D+ / 5 h
2. Partage des eaux (Etape 2) : de Fay-sur-Lignon au Gerbier-de-Jonc  
22.6 km / 780 m D+ / 7 h
3. Partage des eaux (Etape 3) : du Gerbier-de-Jonc à Saint-Cirgues en Montagne  
28.9 km / 447 m D+ / 8 h
4. Partage des eaux (Etape 4) : de Saint-Cirgues en Montagne au Col du Bez  
24.2 km / 711 m D+ / 8 h
5. Partage des eaux (étape 5) : Du Col du Bez à l'Abbaye de Notre Dame des Neiges  
12.8 km / 397 m D+ / 7 h



## Zones de sensibilité environnementale

Along your trek, you will go through sensitive areas related to the presence of a specific species or environment. In these areas, an appropriate behaviour allows to contribute to their preservation. For detailed information, specific forms are accessible for each area.

### Réserve biologique dirigée du Mézenc

Période de sensibilité :

Les réserves biologiques ont pour objectif la protection et la gestion conservatoire d'habitats naturels remarquables et/ou d'espèces rares et menacées. Elles sont créées uniquement sur les espaces relevant du régime forestier. C'est-à-dire, les forêts de l'Etat (domaniales) ou les forêts des collectivités (communes, départements...). Elles sont gérés par l'Office National des Forêts.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

### **Natura 2000 Loire et ses affluents**

Période de sensibilité :

### **Espace Naturel Sensible (ENS) Gerbier Mézenc**

Période de sensibilité :

Les ENS ou Espace Naturel Sensible sont une politique du Département qui vise à préserver la faune, la flore, la géologie et les paysages remarquables du Département tout en conciliant l'accueil du public. L'ENS mont Gerbier et Mézenc se caractérise par ses paysages de montagne où alternent, prairies, landes, zones humides et forêts.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

### **Natura 2000 Secteurs des sucs Gerbier et Mézenc**

Période de sensibilité :

Natura 2000 est une politique Européenne dont l'objectif est de préserver la biodiversité à l'échelle de l'Europe. Avec ses presque 30 000 sites reconnus, il est aujourd'hui le plus grand réseau de sites naturels au monde. Le site que vous traversez à pour but de préserver les landes du Mézenc qui abritent une faune et une flore rare à l'échelle Européenne.

Merci de bien vouloir rester sur les sentiers aménagés afin de ne pas déranger la faune ni piétiner la flore.

### **Natura 2000 Haute vallée du Lignon**

Période de sensibilité :

### **Natura 2000 et ENS Secteurs des Sucs Gerbier et Mézenc**

Période de sensibilité :

### **Natura 2000 Massif du Tanargue, sources de l'Ardèche et de la Borne**

Période de sensibilité :

### **Natura 2000 Massif du Tanargue, sources de l'Ardèche et de la Borne**

Période de sensibilité :

### **Natura 2000 Allier et ses affluents**

Période de sensibilité :